

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL SYNDICAL**

Le Mercredi Trois Juillet Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

**ETAIENT PRESENTS :** Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Mélanie COTTINEAU, Katharina THOMAS, André-Jean VIEAU, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Nadia KNOEPFFLER, Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, Aurélie LARNAUD, Isabelle LEFOL-ANDRE et Stéphane MELLIER.

**ETAIENT EXCUSES :** Julie AUBRY, Florent CAILLET, Solenne HAMEL-GUITTON et Christophe GRANGE.

**ETAIENT ABSENTES :**

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Christelle PHILIPPEAU est désignée secrétaire de séance.

**POUVOIRS :** Il est donné lecture des pouvoirs de :  
 Julie AUBRY à Olivier AUNEAU  
 Florent CAILLET à André-Jean VIEAU  
 Solenne HAMEL-GUITTON à Jean-François ORHON  
 Christophe GRANGE à Patrick BUCHET

**Objet de la délibération**

Convocation le 27 juin 2024  
 Nombre de conseillers en exercice : 21  
 Nombre de conseillers présents ou représentés : 21  
 Publié le 5 juillet 2024

**2024-021 RESSOURCES HUMAINES - CREATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

**Rapporteur : André-Jean VIEAU**

Conformément à l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique, il appartient au conseil syndical d'autoriser monsieur le Président à recruter du personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services

Considérant les différents besoins en personnel recensés dans les services du SIVU de l'Enfance, le Président propose à l'assemblée de créer les emplois non permanents suivants :

Service demandeur	Fonction	Mission	Grade(s)	Indice Brut	Temps de travail	Effectif demandé	Période d'emploi et/ou durée maximale par contrat
ACCUEIL DU MERCREDI	Animateur.rice	Encadrement des temps d'animation périscolaires du mercredi	Adjoint.e d'animation	IB 397	4 heures par mercredi en journée complète	10	Du 28 août 2024 au 4 juillet 2025
					8 heures hebdo	1	
MAISON DE L'ENFANCE	Animateur.rice RPE	Renouvellement des projets du Relais Petite Enfance	Educateur.rice de Jeunes Enfants	IB 494	17.5 heures hebdo	1	Du 19 août 2024 au 31 décembre 2024

Le recours aux agents contractuels sera ajusté en fonction des besoins réels du service et dans la limite des effectifs prévus ci-dessus.

La rémunération des agents contractuels suivra l'augmentation de la valeur annuelle du point.

Ils pourront éventuellement bénéficier du régime indemnitaire au même titre que le personnel titulaire de la collectivité comme le prévoit les délibérations relatives au régime indemnitaire.

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23 1 ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de recruter sur ces emplois non-permanents dans les conditions exposées ci-dessus.

**Il est proposé que le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :**

Présents ou représentés : 21

Abstentions : 0

Votants : 21

Exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

**DECIDE** la création des emplois non permanents proposés pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services du SIVU de l'Enfance.

**AUTORISE** monsieur le Président à signer les contrats de recrutement correspondants.

Pour extrait conforme au registre,  
Le Président,  
André-Jean VIEAU  
Pour le Président et par délégation  
La directrice générale des services  
Christine PRIGENT



Transmission sur le site internet le : 05 JUL. 2024  
Transmission au contrôle de légalité le : 05 JUL. 2024

